



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	11
Présents :	10
Nombre de suffrages exprimés	
Pour :	10
Contre :	00
Abstentions :	00
Date de convocation : 19/07/2022	

Séance ordinaire du 25 juillet 2022 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, THEUX Sabine.

Excusés : PORTASSAU Joël

Secrétaire de séance : MOUNET Nathalie

DEL 2022_07_03 : Dissolution de l'AFAFAF-Transfert de l'actif, du passif et de la trésorerie pour la commune

Monsieur le Maire expose que le bureau de l'AFAFAF de Latrille, Miramont-Sensacq et Sorbets a dans sa délibération du 30 juin 2021, décidé de procéder :

- A la dissolution de la structure
- Au transfert de l'actif, du passif et de la trésorerie de l'AFAFAF dans le patrimoine privé de chacune des communes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- D'accepter le transfert de l'actif, du passif et de la trésorerie de l'AFAFAF selon l'état ci-joint
- De donner tout pouvoir à M. le Maire en vue de signer tout acte, prendre toute décision concernant cette affaire.

Monsieur le Maire et Monsieur le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Pascal BEAUMONT

